

Note d'information - Processus électoral

Actualité du processus électoral : Situation au 26 mars 2014

Le Vice-président de la CENI, M. André Mpungwe Songo a lancé ce mardi 25 mars 2014, au siège de l'institution électorale, la cérémonie de mise en place de la commission ad hoc <Médias-Elections>. Cette commission ad hoc composée du CSAC (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication), de l'UNPC (Union Nationale de la Presse Congolaise), du ministère des médias et de la CENI aura « la charge, a précisé le rapporteur Jean-Pierre Kalamba dans son allocution, d'appuyer la Commission Electorale dans le domaine de la gestion de la communication et de l'information durant tout le cycle électoral 2013-2016 ». Parlant des activités que cette commission devra mener, à court et moyen termes, sans être exhaustif, M. Kalamba a cité « l'organisation et l'accréditation des journalistes, la mise en place des maisons de presse en provinces, le renforcement des capacités des journalistes accrédités, et des différents partenariats à des conditions préférentielles avec les radios communautaires. »

A mi-parcours de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles dans la province du Bandundu et à Befale dans la province de l'Equateur, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) organise, du lundi 24 au mercredi 26 mars 2014, un atelier d'évaluation. Cet exercice a pour objectif d'apprécier la façon dont les différentes tâches inhérentes à cette opération ont été exécutées sur le terrain, d'identifier les forces et les faiblesses des procédures et des outils mis en place pour la collecte des données et d'envisager les mécanismes de réajustement.

Dans son mot d'ouverture, le Vice-président de la CENI, M.



Une vue des participants#

à l'atelier

André Mpungwe Songo, a invité les participants à une évaluation sans complaisance en vue d'envisager les mécanismes d'amélioration des opérations dans l'aire en cours et dans la deuxième aire opérationnelle.

L'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles dotera la CENI d'un fichier électoral fiable et d'une cartographie des sites de vote amplement identifiée jusqu'à l'échelon des groupements et communes. Elle se clôturera par l'affichage des listes électorales provisoires portant assignation des électeurs par site de vote. Cette opération permettra à la CENI notamment d'identifier et de géo localiser les sites de vote (SV) de chaque circonscription électorale, de produire l'atlas électoral à l'échelle

Opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies en chiffres

Province du Bandundu

- Nombre d'antennes CENI : 20
- Nombre de groupements à parcourir par les préposés: 862
- Nombre de communes : 84
- Nombre de préposés formés et déployés : 958
- Nombre de villages/quartiers à visiter par les préposés : 35.271
- Nombre des sites de vote attendus : 2.549



du groupement, du secteur/commune et du territoire/Ville, de minimiser le nombre d'électeurs omis, de disposer de la liste harmonisée des entités de base, de doter les groupements qui n'avaient pas de bureau de vote au scrutin de 2011 en bureau de vote et de répartir les électeurs égarés, désorientés lors des scrutins passés dans les sites de vote. Dans son mot d'ouverture, le Vice-président de la CENI, M. André Mpungwe Songo, a invité les participants à une évaluation sans complaisance en vue d'envisager les mécanismes d'amélioration des opérations dans l'aire en cours et dans la deuxième aire opérationnelle.

Actualités du terrain

Le cadre de concertation sur la sécurisation du processus électoral organisé par la CENI les 06, 10, 12, 14, 17, 19 et 21 mars 2014 a permis aux acteurs de la sécurisation du processus électoral d'établir l'état des lieux des cycles électoraux 2005-2007 et 2011-2013 et de faire une projection sur le cycle électoral 2013-2016. La rencontre a abouti également à une proposition d'une cellule interne à la CENI chargée du suivi de la sécurisation du processus électoral. L'Unité Électorale-PAD a participé aux travaux.

Dans la province du Bandundu, une équipe mixte composée du SEP/Kwilu et de la Section Électorale s'est rendue depuis le 20 mars 2014 dans les territoires de Bagata, Bulungu, Gungu, Idiofa, Masi Manimba, Kikwit ville (pool du Kwilu) et Kenge (Pool du Kwango) pour superviser la collecte des données par les préposés commis à la stabilisation des cartographies opérationnelles. Elle compte mettre à profit son passage pour organiser des cadres de concertation avec les partis politiques, la société civile, les autorités politico-administratives et coutumières des territoires visités, les jeunes et les femmes. La mission prendra fin le 27 mars 2014.

Dans la province du Bas-Congo, la Section Électorale apporte un appui technique et logistique dans les préparatifs d'une séance avec le parlement des jeunes, prévue pour le 27 mars 2014.

Dans la province du Kasai Oriental, la Section Électorale a participé à la rencontre du cadre de concertation du Pôle action genre et élections (PAGE), au cours de laquelle un chronogramme a été élaboré incluant la répartition des animateurs par commune pour faire le suivi des activités.

Informations générales

Comprendre l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles.

1. C'est quoi la stabilisation des cartographies opérationnelles ?

C'est un ensemble d'activités qui consistent à collecter les informations sur terrain permettant de :

- améliorer la nomenclature des groupements, des villages et des quartiers ;

Contacts : CENI : jeanbaptisteitipo@gmail.com

MONUSCO/PAD : castanias@un.org

- géo-localiser les entités de base et les sites de vote,
- regrouper les villages autour des sites de vote
- déterminer les possibilités d'accès à ces entités et ces sites de vote, ainsi que leur couverture en réseaux de télécommunication et en radio FM.
- fiabiliser la liste des entités locales de base en harmonisant les listes des villages de chaque groupement officiellement reconnu par le Ministère de l'Intérieur et les listes des quartiers de chaque commune;
- stabiliser la cartographie des sites de vote :

2. C'est quoi la fiabilisation du fichier électoral ?

C'est un ensemble d'activités qui consistent à :

- identifier et intégrer dans le fichier électoral les électeurs dits « omis » ;
- répartir les électeurs dans les sites de vote ;
- produire des statistiques crédibles d'électeurs par circonscription électorale de base (groupement et commune) et par site de vote.

3. Quelles sont les tâches que doit accomplir le préposé à la collecte de données ?

Les tâches du préposé à la collecte de données sont notamment:

- harmoniser, avec le chef de groupement, les listes des villages de chaque groupement officiellement reconnu par le Ministère de l'Intérieur, enregistrer les villages du groupement ou les quartiers de la commune et faire correspondre les noms des villages et quartiers ;
- identifier les sites de vote existants du groupement/commune,
- identifier les sites de vote à créer en vue de rapprocher le plus possible les sites de vote des électeurs;
- regrouper les villages autour des sites de vote du groupement,
- indiquer la distance en km entre l'antenne et les sites de vote ;
- collecter des informations logistiques (distance, accessibilité, viabilité...) pour le déploiement du matériel de l'antenne au site de vote, définir le plan de déploiement du matériel de l'antenne
- collecter les coordonnées GPS et les limites géographiques de chaque village ou site de vote,
- collecter les données relatives à la couverture des sites de vote en réseau de télécommunication et en radio FM.